

Bulletin d'Inscription

Ce bulletin est également mis en ligne sur le site : www.droit-et-commerce.org

Colloque des 24 et 25 mars 2023

à retourner impérativement avant le jeudi 10 mars 2023 à :

Isabelle AUBARD – 74, avenue du Docteur Arnold Netter – 75012 PARIS isabelle.aubard@droit-et-commerce.org - Tel: 01 46 28 38 37 – Fax: 09 51 74 02 77 accompagné du règlement

Merci de remplir ces lignes intégralement, elles serviront à renseigner la liste des participants Prénom: Profession/Titre: Si avocat : êtes-vous inscrit au barreau de Paris : OUI 🗖 si oui n° CNBF à renseigner obligatoirement :..... ou au barreau de : Société : Adresse: *Tel*: *Portable*: Email: participera au colloque des 24 et 25 mars 2023 et sera accompagné(e) de : Prénom: Nom: Lignes ci-dessous à remplir si la seconde personne partageant la chambre participe aux travaux Profession/Titre: Si avocat : êtes-vous inscrit au barreau de Paris : OUI 🗖 si oui n° CNBF à renseigner obligatoirement : ou au barreau de : Société : Adresse: Tel: Portable: Email: Si vous choisissez une inscription au séminaire avec hébergement (en chambre double) à l'hôtel du congrès : Dans le cas où la personne partageant la chambre participe aux travaux, un supplément de 180€ est à rajouter aux tarifs indiqués au verso OUI \square NON \square Accompagnant participera aux travaux selon les modalités suivantes (voir au verso) Utilisera (ont) le car entre la gare de Deauville et l'hôtel Royal ☐ à l'arrivée à Deauville du train de Paris le vendredi 24 mars à 9h47 (*) (Départ de Paris gare Saint-Lazare à 7h27) □ au départ de l'hôtel Royal pour la gare de Deauville le samedi 25 mars pour le train de 18h17(*) (Arrivée à la gare Paris Saint-Lazare à 21h13). Si ce train permettant d'assister aux travaux du samedi après-midi n'est pas proposé par la SNCF, le car vous mènera jusqu'à la gare de Rouen pour un train adapté (*) Horaires non encore communiqués par la SNCF lors de l'édition de ce document et susceptibles d'être modifiés d'ici la date du colloque.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'EFB, ce colloque est validé au titre de la formation professionnelle des avocats. Il est également susceptible d'être éligible à l'obligation de formation continue des experts comptables. Une attestation de présence sera remise sur place, à titre justificatif. Pour les avocats inscrits au barreau de Paris, l'enregistrement de votre présence sera directement adressé par nos soins à l'Ordre dans la mesure où votre n° de CNBF est correctement renseigné.

L'INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNÉE DE SON RÈGLEMENT À L'ORDRE DE EURL DROIT ET COMMERCE

Commerce ainsi qu'à leur conjoint.		4 • 6	4 • 6	(34)	
Séminaire seul <u>sans hébergement ni repas</u> (prix <u>TTC</u> par personne)			tarif	(*) étudiant ou professionnel de moins de 5 ans de Barreau	
		normal	préférentiel		
Vendredi après-midi et samedi		□ 330€	□ 300€	□ 230€	
Vendredi après-midi et samedi + cocktail du vendredi soir				□ 260€	
Séminaire sans hébergement avec repas		tarif			
(prix <u>TTC</u> par personne)		normal	préférentiel	moins de 5 ans d	le Barreau
Séminaire + le déjeuner et dîner du vendredi et déjeuner samedi		li □ 565€	□ 515€	□ 455€	
Séminaire + dîner du vendredi et déjeuner samedi		□ 505€	□ 460€	□ 405€	
Séminaire + déjeuner du vendredi et déjeuner samedi		□ 450€	□ 410€	□ 360€	
Séminaire + déjeuner samedi		□ 395€		□ 315€	
(*) Un tarif « spécial », pour le séminaire					insi qu'aux j
avocats de moins de 5 ans de barreau, sur e				<u> </u>	
Séminaire <u>avec hébergement à</u>	TD(D)		IAKIFP	TARIF PRÉFÉRENTIEL	
<u>l'hôtel du congrès</u> :	<u>TT</u>	<u>U</u>		TTC	
l'hôtel Royal (prix <u>TTC</u>)				_	
Adresse: Boulevard Eugène Corniché -14800 Deauville	Chambre 1 personne C	2 personnes Chambre doubl	Chambre	2 personnes Chambre double	
Du vendredi matin au samedi après-midi		1 220€	e 1 personne □ 740€	□ 1 110€	
(Déjeuner et dîner du vendredi et déjeuner du samedi inclus)					
Du vendredi après-midi au samedi (dîner du vendredi et déjeuner samedi inclus)	□ 765€ □	□ 1 100€	□ 695€	□ 1 000€	
Du vendredi soir après dîner au	□ 650€ □	□ 870€	□ 590€	□ 790€	
samedi (déjeuner samedi inclus)					
	1		ľ		
Nuit supplémentaire jeudi à vendredi Taxe de séjour et petit déjeuner inclus			□ 245€	□ 285€	
Nuit supplémentaire samedi à dimanche Taxe de séjour et petit déjeuner inclus			□ 245€	□ 285€	
Supplément chembre vue mor 90£ no	r nuit • soit		C		
Supplément chambre vue mer 80€ <u>pa</u> Le nombre de ces chambres étant limité, el				des inscriptions	
·				des inscriptions.	
Ci-joint le montant de la (des) participat					
Séminaire :				€	
+ supplément (180€) si l'accompagnant par	rticipe aux trav	aux du sémi	naire $= \dots$	€	
+ supplément chambre vue mer ou vue par	tiel mer (80€ pa	ar nuit)	=	€	
Si règlement par chèque : Banque :	5	on total de	– Numéro du cl	€ nèane :	
Si règlement par virement : Nom de l'éme	tteur et date :		······································		
Merci d'établir votre règlement à l'ordre					
Pour un règlement par virement : merci *) Attention, les coordonnées bancaires de	d'en informer	Mme Aub	ard qui vous a		
Une facture acquittée (faisant ressortir la T			-	-	
Si l'adresse de facturation est différente			T 12 11 2 PHON		
Société:					
Adresse:					

Signature: Date:

NB: Toute inscription annulée dans les 6 jours précédant le début de la manifestation ne sera pas remboursée. Pour toute annulation, des frais d'annulation seront prélevés.